L'équipe SNU BFC mobilisée pour vous

Le CSE - Comité Social Economique a un rôle majeur dans l'expression des salariés.

Il a pour mission d'assurer l'expression collective des agents permettant de prendre en compte leurs intérêts dans les décisions relatives à :



- La situation économique et financière de Pôle emploi
- L'organisation du travail
- Aux conditions de travail, d'hygiène et de

Le CSE assure aussi la gestion des activités sociales et culturelles grâce aux subventions de fonctionnement versées par Pôle emploi.

VOS ÉLUS-ES CSE

Sylvie SELARIES - sylvie.selaries@pole-emploi.fr

Catherine GRUOT snu-bfc.gruot@pole-emploi.fr / 06 11 89 55 75





Emmanuel BERTHAUD emmanuel.berthaud@pole-emploi.fr

Fabienne AMICO - snu.amico-bfc@pole-emploi.fr

Hinda CHARNOUBI - hinda.charnoubi@pole-emploi.fr



Jean-Yves ASTRE - jean-yves.astre@pole-emploi.fr

VOTRE REPRÉSENTANT SYNDICAL AU CSE

Vincent KERLOUEGAN

VOS REPRESENTANTS DE PROXIMITE

DT21 - Cédric QUATREPOINT RP-BFC.quatrepoint@pole-emploi.fr / 06 15 98 27 33



DT 39-70 - Nathalie GLATIGNY RP-BFC.glatigny@pole-emploi.fr / 06 11 75 74 50

DT 71 - Olivier MOREAU



RP-BFC.moreau@pole-emploi.fr

DT 58-89 - Patrice MA TRI RP-BFC.matri@pole-emploi.fr / 06 21 33 05 57

Sylvie SELARIES - sylvie.selaries@pole-emploi.fr

Les RP - représentants de proximité sont un relai entre les agents, le CSE, la CSSCT. Ils sont force de proposition en cas de réclamations individuelles et collectives, ainsi que sur les questions liées à la santé et à la sécurité au travail, les conditions et l'organisation du travail, la qualité de vie au travail...

Leur interlocuteur est le directeur territorial ou un représentant de la direction habilité. Les échanges ont lieu tant que nécessaire et au minimum une fois par trimestre.

La CSSCT - commission santé, sécurité, conditions de travail, a un rôle d'expertise, de prévention et de veille sur ces sujets. Elle prépare les travaux et délibérations du CSE relatifs à ses attributions

VOTRE ÉLUE CSSCT

Les commissions consultatives paritaires locales uniques sont compétentes pour donner un avis sur certaines décisions individuelles concernant la carrière des agents publics.

VOS ELUS-ES CPLU

Marianne WINZENRIETH marianne.winz@pole-emploi.fr

Sylvie CEBRON sylvie.cebron@pole-emploi.fr



Francis CHAMBARLHAC snu-bfc.chambarlhac@pole-emploi.fr / 06 29 42 55 20

Vincent KERLOUEGAN snu-bfc.kerlouegan@pole-emploi.fr / 06 34 45 85 83

VOS DELEGUEES SYNDICALES - VOS DELEGUES SYNDICAUX

Nathalie GLATIGNY RP-BFC.glatigny@pole-emploi.fr / 06 11 75 74 50

Francis CHAMBARLHAC snu-bfc.chambarlhac@pole-emploi.fr / 06 29 42 55 20



Emmanuel PROPPER snu.propper-bfc@pole-emploi.fr

Catherine GRUOT snu-bfc.gruot@pole-emploi.fr / 06 11 89 55 75

Vincent KERLOUEGAN snu-bfc.kerlouegan@pole-emploi.fr 06 34 45 85 83





Retrouvez-nous sur : snubfc.fr facebook.com/snubfc

